

gnements sont exacts. Il est probable que son travail soit parfaitement satisfaisant.

L'honorable député prétend-il que, parce qu'il était employé par la commission et touchait un traitement annuel de \$3,700, le Gouvernement aurait dû, pour la simple raison qu'il était fonctionnaire, refuser l'occasion de se procurer de la fluorine provenant de l'une de ses propriétés? Je ne crois pas que l'honorable député veuille s'en tenir à un tel argument.

Ce qui compte, c'est que nous avons un grand besoin de fluorine. Cet homme était propriétaire d'un terrain où il s'en trouvait et nous avons pris des mesures pour l'en extraire. Nous avons cru que les termes de l'entente étaient raisonnables et offraient au Gouvernement une chance ordinaire de rembourser ses frais. J'affirme encore qu'il en est ainsi. Que M. Miller ait réalisé quelque bénéfice de ce fait, ou qu'il ait, au contraire, contracté des dettes, qu'il ait été au service de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre ou qu'il ait été employé ailleurs, ce sont des considérations qui n'entrent pas en ligne de compte en ce qui concerne le ministère. Ce qui importe, c'est que nous avons contribué à faire les frais de l'exploitation et que nous en recevons des remboursements graduels. De plus, nous obtenons de la fluorine dont nous avons grandement besoin et, en somme, c'est ce point qui compte surtout.

M. WHITE: Le ministre peut fort bien traiter à la légère une dépense aussi insignifiante que la somme de \$35,000. Dans ma région et dans celle où ce montant a été dépensé, on le considère comme important. Mais, naturellement, le Gouvernement actuel, qui manipule des millions et des milliards, peut considérer cette somme comme étant insignifiante. Le ministre n'a pas du tout saisi mon argument. Peut-il me dire s'il est habituel qu'une personne se présente à son ministère ou à quelque autre département pour offrir une proposition en vertu de laquelle il ne risque pas un sou vaillant, mais obtiendra, à même les deniers publics, les sommes nécessaires à l'exploitation à distance d'une entreprise, par l'entremise de contremaîtres, lui permettant de réaliser des bénéfices intéressants? C'est à cela que je m'oppose. Je considère qu'un citoyen canadien ne devrait absolument pas...

L'hon. M. CRERAR: L'honorable député prétend-il qu'on n'aurait pas dû permettre à M. Miller de réaliser le moindre bénéfice?

M. WHITE: Après vous avoir remboursé sa dette, il eût pu réaliser tous les bénéfices possibles, bien entendu.

L'hon. M. HOWE: Puisque cela relève de mon ministère, peut-être pourrais-je poser une

[L'hon. M. Crerar.]

couple de questions à l'honorable député. A-t-il quelque preuve que M. Miller ait réalisé un profit?

M. WHITE: Le ministre des Mines et des ressources prétend qu'il n'en sait rien, mais qu'il ira aux renseignements.

L'hon. M. HOWE: Mon honorable ami en sait-il quelque chose?

M. WHITE: Je ne répondrai pas aux questions du ministre.

L'hon. M. HOWE: L'honorable député appuie son affirmation sur une supposition qu'il ne peut prouver.

M. WHITE: N'allez pas conclure si vite. Toutes ces exploitations de Spath fluor, Miller, Reliance, Trent et Gilman ont été commanditées par le Gouvernement. Pas une seule d'entre elles ne pouvait se financer seule. Tous ces gisements de spath fluor sont situés à un mille ou deux les uns des autres et participent probablement du même filon. N'aurait-il pas été plus raisonnable de la part du Gouvernement d'assumer lui-même l'exploitation de tous ces gisements, au lieu d'avancer de telles sommes à quatre compagnies différentes accomplissant tout en quatre, ayant quatre séries d'outillage et quatre séries de tout ce qu'il faut pour l'exploitation de ces diverses propriétés?

L'hon. M. CRERAR: Je prierai l'honorable député de Hastings-Peterborough de conférer avec l'honorable député de Davenport, qui, parlant cet après-midi d'un autre gisement, s'est déclaré opposé à l'exploitation de telles propriétés par l'Etat. Je m'accordais avec lui. Maintenant, l'honorable député de Hastings-Peterborough blâme le Gouvernement de ne pas s'être emparé de ces propriétés pour les exploiter en régie d'Etat. Je demanderais à mon honorable ami qui dirige l'opposition, et qui est animé d'esprit philosophique, s'il ne pourrait pas concilier les diverses tendances de ses partisans.

M. GRAYDON: Vous avez de votre côté une besogne de ce genre à accomplir.

L'hon. M. CRERAR: Je ne sais si l'honorable député de Hastings-Peterborough prétend que les propriétaires de ces concessions de spath fluor ne devraient rien recevoir. Il pourrait peut-être dire au comité quel argent les propriétaires de ces concessions ont réalisé de leur exploitation depuis quinze ou vingt ans. On me dit que ces concessions étaient si peu rémunératrices qu'on ne les exploitait plus et que la reprise des opérations n'est due qu'au besoin de spath fluor créé par la guerre. On a constaté que cette matière, dont je ne connais rien, je l'avoue,